



Fax: (+41 22) 917 90 08
Telephone: (+41 22) 917 97 19
Internet: www.ohchr.org
E-mail: aprophe@ohchr.org



Address:
Palais des Nations
CH-1211

GENEVE 10

2 août 2011

Excellence,

En tant que Rapporteuse spéciale chargée du suivi des observations finales du Comité des droits de l'homme, j'ai l'honneur de me référer à l'examen du troisième rapport périodique du Rwanda par le Comité.

A la fin de sa 95^{ème} session en mars 2009, le Comité a transmis ses observations finales à votre Mission permanente. A ce sujet, vous vous rappellerez qu'au paragraphe 24 des observations finales, le Comité a sollicité dans un délai d'un an des informations sur certaines questions spécifiques ayant fait l'objet de préoccupations identifiées par le Comité (paragraphe 12, 13, 14 et 17 des observations finales).

Durant sa 99^{ème} session, tenue en juillet 2010, le Comité a constaté que l'information sollicitée n'avait pas encore été reçue. Une lettre de rappel a été envoyée le 28 septembre 2010.

Le 21 décembre 2010, l'État partie a fourni des informations concernant ces paragraphes. Durant la 101^{ème} session du Comité, tenue en mars 2011 à New York, le Comité a considéré, tout en prenant note de la bonne coopération de l'État partie, que les informations fournies sur certaines questions relatives aux paragraphes 12, 13, 14 et 17 n'étaient ni suffisantes ni assez spécifiques.

.../...

S. E. M^{me} Venetia SEBUDANDI
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Représentant permanent de la République du Rwanda
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
Fax : 022-919 10 01

Le 9 mai 2011, une lettre a été envoyée à votre Mission Permanente pour demander des informations supplémentaires.

Au cours de la 102^e session du Comité en juillet 2011, le Comité a regretté que la réponse à cette lettre de rappel n'ait pas été reçue. Je me permets donc de vous écrire de nouveau afin de solliciter que l'information de référence soit envoyée au Comité dès que possible.

La prochaine session du Comité des droits de l'homme aura lieu à Genève en octobre 2011. Si l'Etat partie souhaite que l'information supplémentaire soit examinée à cette occasion, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire parvenir la version électronique du document (en format « Word ») au Secrétariat du Comité des droits de l'homme avant le 20 septembre 2011 (Mme Kate Fox, kfox@ohchr.org et Mme Albane Prophette-Pallasco, aprophette@ohchr.org).

Le Comité espère vivement poursuivre son dialogue constructif avec les autorités rwandaises sur la mise en œuvre du Pacte et recevoir une réponse de votre part dès que possible.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'expression de ma très haute considération.



Christine Chanet
Rapporteur spécial chargé du suivi des observations finales
Comité des droits de l'homme